

ORGANE
DE L'ASSOCIATION
BÉARN ET PAYS DE SOULE
DES COMBATTANTS
PRISONNIERS DE GUERRE,
COMBATTANTS D'A.F.N.
ET DES T.O.E.

UNITS TOUSTEM

ATCHIKI

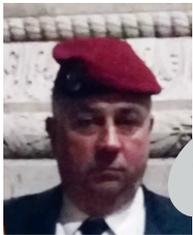


ÉDITION DU BÉARN - PAYS DE SOULE

8, rue Nogué
64000 PAU - Tél. 05 59 30 63 21

Novembre
2020
n°401

Mot du nouveau Président



L'Année 2020 touche à sa fin, une année pas comme les autres du fait de l'apparition du virus COVID 19 qui a chamboulé nos vies.

Nous n'avons pas, comme les autres années, pu effectuer nos rassemblements du fait des restrictions dues au virus.

Avant toute chose je tiens à remercier madame Christine Soule-Chandelle pour le travail effectué durant cette année ; travail pas toujours évident et tellement prenant.

Elu Président le 26 septembre lors du Comité Directeur d'Arzacq-Arraziguet, je suis heureux et profondément honoré de succéder à madame Christine Soule-Chandelle.

Mon premier travail après cette année compliquée est de relancer la machine ACPG-CATM et de mettre l'accent sur le recrutement des OPEX ; il en va de la survie de notre association. Pour cela il faut que tout le monde se mobilise ; allez voir les maires de vos cantons ; eux connaissent leurs administrés, ils sont les plus qualifiés à vous renseigner.

Une affiche va être éditée cela permettra de faire de la publicité.

J'adresse à l'avance mes remerciements à tous les présidents cantonaux pour le travail que je leur demande.

Le moyen internet devient pour nous indispensable, il est le moyen incontournable pour attirer la nouvelle génération des anciens combattants.

Notre nouveau bureau est en place, je les remercie de leurs engagements.

Je vous souhaite à toutes et tous, anciens combattants, veuves, sympathisantes et sympathisants de très bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2021 soit l'année du renouveau pour notre association.

SOMMAIRE

p2/ 3/4 /5 Compte rendu
Comité Directeur
du 26 septembre 2020

p6/Biographies

p7/Remerciements

p8/ Interview
de Didier HERTOUX

p9/Cérémonie et Hommage

p10/Le Carnet

p11/12/13 La vie de nos Sections

p13 /14/15 / 16/
Les Droits du combattant
et **Infos diverses**

Units Toustem Atchiki

Béarn et Pays de Soule
Décembre 2019 n°400
ISSN n°2272- 3854
Revue Semestrielle des Anciens Combattants,
Prisonniers de Guerre, Combattants CATM
-TOE - ME - OPEX et VEUVES

Directeur de la publication :

Cyrille VANDENBOSSCHE

Rédacteur en chef :

Bernard LASCURETTES

Administration- Rédaction :

8 rue Nogué 64000 Pau

Tél : 05 59 30 63 21- Fax : 05 59 14 90 40

Merci d'envoyer vos prochains articles

à Bernard LASCURETTES

sur bernard.lascurettes@hotmail.fr

Réalisation maquette - Impression :

Imprimerie Moderne - Pau 05 53 132 132

ÉDITO

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 26 septembre 2020



Comité Directeur filmé en totalité par Francis BOULLIER, voir lien <https://youtu.be/WtyiUafBVcU>

Le Comité Directeur s'est réuni à la salle polyvalente de Arzacq Arraziguet, le samedi 26 septembre 2020.

Le Comité Directeur s'est réuni à la salle polyvalente de Arzacq Arraziguet, le samedi 26 septembre 2020.

17 membres du comité directeur étaient présents sur 22, dont 4 pouvoirs.

4 membres excusés, 1 membre absent.

13 présidents de section présents.

Quatre nouveaux membres ont été élus lors de notre Assemblée Générale, je cite :

- Monsieur **CURBET André**
section LEMBEYE
- Monsieur **DUBOURDIEU Jean-René**
section JURANCON
- Madame **LARTIGUE Andrée**
section SALIES DE BEARN

- Monsieur **VERGE Henri**
section SALIES DE BEARN

Au total 50 personnes assistaient à la séance de travail.

ACCUEIL OUVERTURE DES TRAVAUX

La section de Arzacq Arraziguet a accueilli les membres du Comité Directeur à la salle polyvalente. Le Président de section, monsieur **Michel FEUGAS**, nous souhaite la bienvenue. Il nous fait savoir que monsieur le Maire sera présent à la fin de notre réunion.

La Présidente Départementale, madame **Christine SOULE CHANDELLE**, souhaite la bienvenue

à tous et remercie la section de ARZACQ ARRAZIGUET.

Elle fit observer une minute de silence pour tous nos disparus depuis le dernier Comité Directeur. Une pensée toute particulière à :

- Monsieur **Gaston SARRAT**
section de Pontacq - Porte Drapeau Départemental.
- Madame **Jacqueline DUBOUE** section Salies de Béarn - Sympathisante, épouse de notre Vice-Président Départemental et ami Jean-Baptiste.

Et une pensée à tous ceux qui ne peuvent nous suivre, ainsi qu'à tous nos militaires en Opérations Extérieures.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE STATUTAIRE ANNUELLE DE THÈZE

Pas de lecture.

conformément à l'ordre du jour, le compte rendu de l'Assemblée Générale Statutaire Annuelle de THEZE est **Approuvé à l'unanimité**

COMPTE RENDU DES ACTIVITES

La Présidente Départementale fait lecture des différentes activités suite au dernier Comité Directeur de Garlin, le 23 janvier 2020.

- **25 janvier** - Assemblée Générale amicale des Porte Drapeaux à Morlaàs
- **30 janvier** - Assemblée Générale section Saint Faust
- **01 février** - Assemblée Générale section Sévignacq
- **01 février** - Assemblée Générale section Nay
- **02 février** - Assemblée Générale section Jurançon
- **08 février** - Assemblée Générale Union Départementale des Associations de Combattants - Victimes de Guerre à Orthez.

ELECTION DU BUREAU

Président

Monsieur Didier HERTOUX

Secrétaire Général

Monsieur Cyrille VANDENBOSSCHE

Trésorier Général

Monsieur Emile BERNHARD

- **12 février** - Assemblée Générale section Pau Ville
- **14 février** - Assemblée Générale section Garlin
- **14 février** - Assemblée Générale Médaillés Militaires à Mourenx
- **14 février** - Assemblée Générale section Artiguelouve
- **15 février** - Assemblée Générale section Arzacq
- **15 février** - Assemblée Générale section Lembeye

- **20 février** - Assemblée Générale section Oloron Saine Marie
- **21 février** - Assemblée Générale section Sauveterre de Béarn
- **22 février** - Assemblée Générale section Salies de Béarn
- **29 février** - Assemblée Générale section Thèze
- **29 février** - Assemblée Générale section Pontacq
- **03 mars** - Assemblée Générale du Comité d'Entente de Pau
- **12 mars** - Assemblée Générale Statutaire Départementale ACPG-CATM-TOE-OPEX Veuves Béarn Pays de Soule à Thèze

Le 16 mars début du confinement qui durera 2 mois en France

Le 11 mai début du déconfinement.

Les différentes cérémonies au Monument aux Morts ont été très limitées pour environ 10 personnes :

- **2 avril**
Liberté retrouvée, 8 mai - Victoire 1939-1945, 8 juin - Indochine,
- **18 juin**
Appel du Général de Gaulle,
- **14 juillet**
Fête Nationale et bien d'autres.

Le Rassemblement Départemental ACPG-CATM-TOE-OPEX Veuves Béarn Pays de Soule prévu le 19 avril a été annulé.

Le Congrès National prévu à Paris Bercy le 28-29 mai a été annulé et reporté pour mai ou juin 2021.

Le Comité Directeur ACPG-CATM-TOE-OPEX Veuves Béarn Pays de Soule prévu le 4 juin a été annulé. La cérémonie à Notre Dame de Lorette, le 16 octobre sera effectuée en comité restreint.

Une décision prise par monsieur **Albert DECOIN**, Président Départemental du Pas de Calais et monsieur le Préfet du Pas de Calais. La Fédération sera présente avec un dépôt de gerbe.

Les Associations Départementales ne seront pas présentes.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le Trésorier Général Départemental, monsieur **Didier HERTOUX**, fait lecture de la situation financière en date du 09 septembre 2020

- **Compte courant CCP : 2 360.51 €**
- **Livret A : 54 303.25 €**

Soit disponible trésorerie **11 663.76 €** si l'on tient compte de **45 000 € en réserve.**

• Principales dépenses à venir :

Journal Unit Toustem : **2 500 €**

Solde cotisation FD : **1 800 €**

• Et quelques rentrées :

Cotisations Navailles Angos, quelques factures calendriers et diverses soit environ **1200 €.**

Aucune remarque.

La Présidente Départementale remercie le Trésorier.

JOURNAL UNITS TOUSTEM

Monsieur **Bernard LASCURETTES** prend la parole. Il demande à tous de faire un effort pour lui adresser des articles, car il y en a peu au niveau des sections.

Le journal n'est pas paru en juillet faute à la crise sanitaire, aussi il paraîtra en octobre - novembre. Nous pensons faire un bulletin un peu plus conséquent, monsieur **Didier HERTOUX** a demandé à l'imprimeur le coût de 4 pages supplémentaires (ça marche par 4), vu les finances ce serait possible.

En plus, certains (es) adhérents (es) veulent bien recevoir le journal par Mail, donc pas d'impression, pas de coût. Je demande aux Présidents de sections et membres du Comité Directeur de bien vouloir informer leurs adhérents qu'il est possible de recevoir le journal par mail.

Envoyer les adresses Mails au bureau de l'Association Départementale
Merci.

PREVISIONS ANNEE 2021

La Présidente Départementale demande aux Présidents et membres du Comité Directeur présents ce jour de bien vouloir se porter volontaire pour les différentes activités à venir :

- Comité Directeur en janvier : section SEVIGNACQ
- Comité Directeur en juin : section PONTACQ
- Comité Directeur en septembre : section SALIES DE BEARN
- Assemblée Générale Statutaire Annuelle Départementale en mars ou avril : section PAU VILLE
- Rassemblement Annuelle Départementale en avril ou mai (selon date A.G.) : section NAY
- Journée de l'Amitié et des Porte-Drapeaux en octobre : section OLORON SAINTE MARIE

INFORMATIONS GENERALES

- **Nouveau siège social de la Fédération** : 6 rue Amiral Courbet, dans le 16^e Arrondissement Paris. Toujours pas en place car quelques rénovations.

A suivre...

- Le Président de la Fédération, monsieur **Hubert CHAZEAU** a adressé une correspondance à madame **Geneviève DARRIEUSSECQ**, Ministre Déléguée concernant l'évolution des insignes de Porte-Drapeau et des diplômés d'Honneur. Réponse a été faite (en gros) l'Office National des Anciens Combattants-Victimes de Guerre a mis en place un groupe de réflexion sur la question de la valorisation et de la récompense de l'engagement des Porte-Drapeaux. A suivre...

- Valeur du point d'indice de pension militaire : par arrêté du 28 août 2020, paru au journal officiel du 1er septembre 2020, fixe le point d'indice de pension militaire d'invalidité à 14.68 euros, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

- **La retraite des anciens combattants s'élève à 763.36 euros par an.**

- Malgré la crise sanitaire, les membres du bureau fédéral ont donné leur accord pour le maintien d'une aide sociale (subvention aux malades). Aussi il est demandé aux Présidents de section de bien vouloir envoyer au bureau de l'Association Départementale les différents tableaux même si NEANT, merci. Pour le 15 octobre.

Avant l'élection du nouveau bureau, madame **Christine SOULE CHANDELLE**, Présidente Départementale sortante, prend la parole et fait part qu'elle ne se représente pas.

Nous avons reçu au Bureau 3 candidatures

- Pour Président Départemental monsieur **Cyrille VANDENBOSSCHE**, OPEX
- Pour Vice-Président Délégué monsieur **Jacques CAILLABET**, TOE-CATM
- Pour Trésorier Adjoint monsieur **Emile BERNHARD**.

ELECTION BUREAU

Le Président d'Honneur monsieur **Jacques CAILLABET**, demande à l'ensemble des participants s'il y a d'autres volontaires, aucune réponse.

Monsieur **Cyrille VANDENBOSSCHE** est toujours volontaire pour prendre la présidence, vote à main levée.

Elu à l'unanimité

Le Président Départemental demande aux membres du comité directeur présents ce jour de bien vouloir accepter que monsieur Jacques CAILLABET soit élu Président Honoraire.

Elu à l'unanimité



Josiane et Didier Cottet
29, avenue Georges Messier - 64400 BIDOS
Tél. : 05 59 39 06 72 - Fax : 05 59 36 19 55
E-mail : laciboulette2@wanadoo.fr

Domaine Betheder
Jean Jegun & Fille
Madiran - Pacherenc du Vic-Bilh - Béarn



64330 CONCHEZ-DE-BÉARN
Tél. : 05 59 04 00 54
Fax : 05 59 04 01 63
domaine.betheder@orange.fr



www.lafrancemutualiste.fr

Caroline BECQ-WAQUET
Conseillère Mutualiste
06 21 73 48 63

La France Mutualiste
Agence de Pau
21 rue Lespy - CS 97556
64075 PAU Cedex

Ouvert aux OPEX

Retraite Mutualiste du Combattant

La France Mutualiste - Siège social
- Tour Pacific, 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex.
Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le N° SIREN 775 691 132.

COMPOSITION DU BUREAU

| FONCTION | NOM PRENOM | SECTION |
|---|--|---|
| Président honoraire | Monsieur Jacques CAILLABET | PAU Ville |
| Membres d'Honneur | Monsieur Alfred PRAT BERNACHOT Monsieur Henri LACASSAGNE Monsieur Jean HOURTICQ Monsieur Christian DIEGOU | PONTACQ NAVAILLES ANGOS THEZE ARTIGUELOUVE |
| Président Départemental | Monsieur Cyrille VANDENBOSSCHE | GARLIN |
| Vice-Président Délégué | Monsieur Jacques CAILLABET Monsieur Didier HERTOUX | PAU Ville THEZE |
| Vice-Présidents | Monsieur Jean-Baptiste DUBOUE Monsieur Bernard LASCURETTES | SALIES DE BEARN NAY |
| Secrétaire Général Départemental | Monsieur Francis BOULLIER | GARLIN |
| Secrétaire Adjoint | | |
| Trésorier Général Départemental | Monsieur Didier HERTOUX | THEZE |
| Trésorier Adjoint | Monsieur Emile BERNHARD | THEZE |
| Responsable des veuves | Madame Christine SOULE-CHANDELLE | OLORON SAINTE MARIE |
| Responsable des veuves Adjointe | Madame Andrée LARTIGUE | SALIES DE BEARN |
| Membres du bureau | Monsieur Henri Paul MARTINOU Monsieur Eugène LABAYRADE Monsieur Jean-Pierre MESMOUDI | LEMBEYE JURANCON PAU Ville |

COMPOSITION DES COMMISSIONS

| | | |
|---|--|-------------------------------------|
| Commission Sociale et solidarité | Madame Lucette CAILLABET Monsieur Jacques CAILLABET Monsieur DRAPIER | PAU PAU THEZE |
| Commission Défense des Droits et communication | Monsieur Didier HERTOUX Monsieur Bernard LASCURETTES | THEZE NAY |
| Commission du journal UNITS TOUSTEM et informatique | Monsieur Bernard LASCURETTES Monsieur Francis BOULLIER Monsieur Bruno LACOUR | NAY GARLIN PONTACQ |
| Commission organisation des manifestations | Monsieur Didier HERTOUX Monsieur Laurent TEULERE | THEZE GARLIN |
| Commission visite aux malades | Madame Lucette CAILLABET Madame Jeanine SAGNE | PAU GARLIN |
| Maitre de cérémonie | Monsieur Didier HERTOUX Monsieur Laurent TEULERE | THEZE GARLIN |
| Porte-drapeaux | Monsieur KIENSKI Monsieur Robert CONBORDE Monsieur Edouard COUSIN | |
| Commission OP.EX | Monsieur Cyrille VAN DEN BOSSCHE Monsieur Bernard LASCURETTES Monsieur SUTTLI Monsieur MARTINOU | GARLIN NAY PONTACT LEMBEYE |

Monsieur le Président Départemental **Cyrille VANDENBOSSCHE** prend la parole.

Il remercie tous les adhérents présents. Il remercie madame **Christine SOULE CHANDELLE**. La séance est levée.

Un pot de l'amitié offert par la mairie de ARZACQ ARRAZIGUET.

BIOGRAPHIES...

PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL VANDENBOSSCHE CYRILLE



53 ans
Marié 5 enfants
Retraité militaire Formateur tir
Président départemental
06 89 33 02 32
Mail : cyrille.vdb@hotmail.fr

Aujourd'hui âgé de 53 ans je prends la tête de notre association. Issue du monde combattant (OPEX) je tiens à me présenter :

J'ai eu l'honneur de servir sous les drapeaux pendant 25 ans ce qui m'a permis de parcourir tous les continents de l'Amérique en passant par l'Afrique le Moyen-Orient et l'Asie. Grace à cela j'ai pu rencontrer une multitude de personnes et de côtoyer différentes cultures. En effet durant ma carrière j'ai effectué 26 missions. Je suis rentré dans le monde des anciens combattants en 2018 en tant que vice-président de la section de Garlin. L'année suivante je prenais la dite section en tant que président remplaçant monsieur Léopold Dabadie, et je devenais aussi secrétaire départemental de notre association. Aujourd'hui je prends les rênes de notre association et mon premier combat sera de faire rentrer le maximum de gens pour regonfler l'effectif de notre association.

PRÉSIDENT HONORAIRE ET DU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ JACQUES CAILLABET



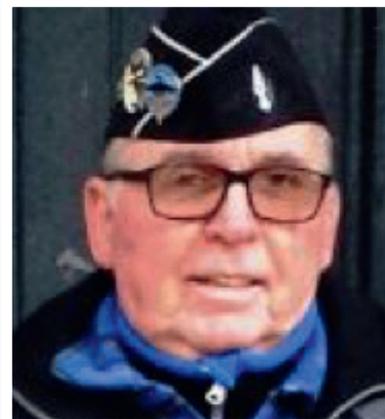
85 ans
Marié
Capitaine honoraire
de l'armée de terre
Président honoraire
et Vice Président délégué
06 70 00 13 34
jacques.caillabet@orange.fr

VICE-PRÉSIDENT ET TRÉSORIER GÉNÉRAL DIDIER HERTOUX



72 ans
Marié 3 enfants 7 petits enfants
Ancien militaire et chef d'entreprise
Président de l'UDAC VG 64
Vice-président de l'AD AGPG CATM
Béarn et Soule
Trésorier Général de l'AD AGPG CATM
Béarn et Soule
Président de la Section de THEZE
AGPG CATM Béarn et Soule

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉPARTEMENTAL FRANCIS BOULLIER



69 ans
Retraité de la Gendarmerie
Retraité civil : ex-responsable de la
sécurité de la Centrale Nucléaire
de GOLFECH (82)
ex-responsable national du Service
Enquêtes Transports de fonds
ARDIAL-VALIANCE-SECURITAS.
Trésorier ACPG section de GARLIN
Secrétaire général départemental
ACPG.
Créateur et gestionnaire des sites
internet :
www.udac-vg-64.fr
www.anciens-combattants-et-veuves-du-bearn-et-soule.fr
www.anciens-combattants-et-veuves-section-de-garlin.fr
www.cfecgc-sipem.fr
www.tourhist-du-vic-bilh.fr
<http://le.carnet.de.voyages.free.fr>

Nombre adhérents AD

Nombre Toe : 18
Nombre Catm : 624
Nombre Opex : 78
Nombre sympathisants : 30
Nombre sympathisantes : 54
Nombre veuves : 24
Pupilles : 2
ACPG 39/45 : 17
Total : 1070

SUR LE NET

AVIS À LA POPULATION DES ANCIENS COMBATTANTS
Nous vous rappelons que notre A.D. dispose depuis juin 2019 d'un site internet !

POUR Y ACCÉDER

• Il vous suffit de recopier le lien suivant :
<http://www.anciens-combattants-et-veuves-du-bearn-et-soule.fr>
ou encore de poser les questions suivantes dans les moteurs de recherches comme : **GOOGLE**
(mais il faudra écrire ceci par exemple : **anciens combattants du bearn et de la soule.fr**
(en fait il faut rajouter le .fr) pour être trouvé sur
• **INTERNET EXPLORER**
• **QWANT**
• **OPERA**
• **ASK.com**
• **BING**
• **DuckDuckGo** etc ... :
«anciens combattants du Béarn ? anciens combattants du 64 ? anciens combattants de la Soule ? ou anciens combattants et veuves 64 ? etc» pour trouver notre site !

DERNIÈRES VIDÉOS 2020 EN LIGNE



PEU D'ACTIVITÉ DU FAIT DU COVID 19

Dernière vidéo en ligne :

Samedi 26 septembre Comité directeur
de l'Association Départementale ACPG
à ARZACQ !

Entre autres :

élection du nouveau Bureau de l'A.D

La vidéo complète est visible ICI :

<https://www.youtube.com/watch?v=WtyiUafBV-cU&feature=youtu.be>

CRÉATION DU NOUVEAU SITE DE L'U.D.A.C
(UNION DES ASSOCIATIONS
DE COMBATTANTS)

<http://www.udac-vg-64.fr>

Remerciements

de notre association à CHRISTINE



Militaire de carrière

Adhérente à l'association des anciens combattants prisonniers de guerre-combattants Algérie Tunisie Maroc- TOE-OPEX et Veuves du Béarn et pays de Soule
Secrétaire départemental jusqu'en 2019
Présidente départementale en 2020
Présidente section OLORON-SAINTE-MARIE depuis 2008
Médaille mérite fédéral-médaille fidélité
Adhérente à l'association mémorielle le Souvenir Français
Diplôme d'honneur-diplôme médaille bronze-diplôme médaille d'argent
Diplôme d'honneur Porte-Drapeau avec insigne 10 ans
Madame Christine Soule-Chandelle a pris et assuré pendant de nombreuses années des postes à responsabilités sans rechigner à la peine. Toujours présente au sein de l'AD, permettant ainsi le bon fonctionnement du Bureau avec les autres membres, elle quitte la présidence après un an à ce poste.
Je tiens à la remercier de ce temps passé à l'AD.
Je lui souhaite de continuer en tant que Présidente d'OLORON-SAINTE-MARIE.

Merci Christine

Cyrille VANDENBOSSCHE



AU CHÂTEAU D'AYDIE
MADIRAN - PACHERENC DU VIC BILH

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche sur rendez-vous

Dégustation – Visite de Chai – Vente de vins

Groupe de plus de 10 personnes sur Rendez-vous

N°696, Chemin 317 – 64330 AYDIE
Tel : 05 59 04 08 30

Mail : contact@famillelaplace.com – www.famillelaplace.com



Didier HERTOUX Président de l'UDAC VG 64 par Bernard LASCURETTES

BL - Monsieur le Président, cher ami, lors de notre dernière réunion tu nous exposais ton projet de recruter des jeunes au sein de nos associations peux-tu préciser cette initiative ?

DH - C'est une affaire qui me trotte dans la tête depuis de nombreux mois, en tant que Président de l'UDAC j'ai à cœur de mener deux combats. Le premier : le recrutement des combattants de la 4^{ème} génération du feu OPEX mais aussi tous ceux qui ont servi les armes de la France.

Le second : Assurer la pérennité du devoir de mémoire en nous tournant vers la jeune génération.

En ces temps de doute et de remise en cause des valeurs fondamentales de notre patrie, il est temps de redonner des repères à notre jeunesse. Des millions de femmes et d'hommes ont donné leurs vies pour que nous vivions en paix.

Pour que leurs sacrifices ne s'effacent à tout jamais, il est important de transmettre à notre jeunesse le goût du devoir de mémoire.

BL - Le constat est là ! Mais comment faire pour recruter et inciter des jeunes à venir dans les associations d'anciens combattants et quelle place leur réserver pour qu'ils se sentent à l'aise ?

DH - Nous avons déjà quelques jeunes qui participent aux cérémonies, mais

si l'on souhaite vraiment les motiver, il faut leur donner d'emblée des responsabilités afin qu'ils se sentent utiles.

L'idée est de leur donner une identité, une identification et surtout un emblème fédérateur. De tout temps et depuis la préhistoire les chefs de tribus tenaient de longs bâtons ornés d'emblèmes qui servaient au ralliement.

BL - Donc quel nom, quelle identité pour ces jeunes une fois dans nos associations ?

DH - Comme tu le sais je suis curieux, j'ai fait le tour des sites internet d'anciens combattants, les UDAC et les publications de l'ONAC.

Il existe toutes sortes de noms et le plus courant est « CADET » il y a les Cadet de la défense et Cadet de l'UNC pour les principaux projets aboutis.

Alors j'ai pensé à « JEUNES CITOYENS » ce nom est significatif et identifiera parfaitement leurs positions au sein de nos associations.

BL - Tu nous as parlé d'un emblème comment ? Peux-tu préciser ?

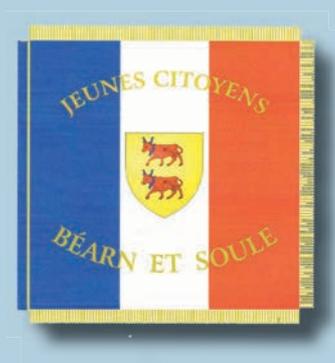
DH - Oui et pour être concret il s'agit d'un drapeau junior 60 x 60. Un emblème personnalisé : recto « JEUNES CITOYENS » et un blason, puis au verso « DEVOIR de MEMOIRE » et un blason.



J'ai fait réaliser des maquettes de drapeaux et étudié la composition d'un kit (*) de porte-drapeau junior complet afin de faciliter l'achat d'un kit.

BL - Quel sera le coût pour un kit ?

DH - Le coût est estimé à 660 € pour un drapeau sublimation prestige et 870 € pour une version entièrement brodée main.



Je prépare également un dossier « financement » pour conseiller les présidents d'associations dans leurs démarches.

BL - Bien, maintenant nous sommes parfaitement informés sur la pertinence du projet, mais où trouver et comment recruter ces jeunes et quelles sont les contraintes juridiques pour les mineurs ?

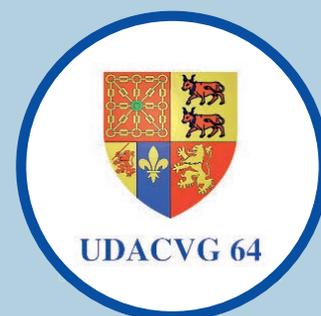
DH - Bonne question ! Et là aussi il faut faire simple, en commençant par les familles de combattants filles, fils, petites filles ou petits fils, les mairies, les associations culturelles seront également sollicitées. Reste les réseaux sociaux à utiliser avec précautions.

Et puis pour donner l'exemple et avec l'accord de mon bureau, la section de ACPG CATM que je préside (THEZE) va très rapidement passer commande. Deux JEUNES CITOYENS sont volontaires et je ne doute pas un instant qu'ils seront rejoints.

BL - Merci Président bon vent à ton projet !

DH - Merci à toi Bernard pour ton engagement auprès de nos anciens !

(*) KIT Junior : hampe bois verni, raccord laiton, baudrier, housse 2 poches, cravate tricolore brodée or, cravate de deuil, gants blancs, cravate du porte-drapeau, casquette personnalisée. Nota : les termes « JEUNES CITOYENS et DEVOIR de MEMOIRE » sont déposés et protégés par notre fabriquant d'emblème.



HOMMAGE AUX 58 DU DRAKKAR



LE SAMEDI 24 OCTOBRE 2020 A IDRON

Le 23 octobre 1983 à 6h18 et 6h20, deux attentats frappent les contingents américains et français de la Force Multinationale des Nations Unies.

Le premier tue 241 soldats américains, le second 58 soldats français parachutistes des 1^{er} et 9^{ème} RCP, ainsi que la famille libanaise du gardien de l'immeuble.

Le mouvement de la révolution islamique, organisation du Djihad Islamique, revendique l'attentat.

Cette très belle et émouvante cérémonie s'est déroulée dans l'espace mémoriel récemment rénové et mis en valeur par la municipalité d'IDRON.

En présence de vingt drapeaux, de nombreuses autorités dont M. le Maire d'IDRON et ses Adjointes, le Colonel MOLLARD Chef de Corps de l'ETAP, Le Colonel Achille MULLER Grand-Croix de la Légion d'Honneur, M. Jean-François VERGEZ Directeur de l'ONAC, M. Omer Marie MAGDLEINE rescapé de l'attentat, des représentants du groupe scolaire et M. Didier HERTOUX président de l'UDAC VG 64 et vice-Président de notre AD (Maitre de cérémonie)

La cérémonie était organisée par M. Jean-Pierre SCHNEIDER Président de l'association AAMOPEX et M. Christian PIANETTI Président du Comité d'entente de Pau.

CÉRÉMONIE LIBÉRATION

VILLE DE PAU



Une cérémonie s'est déroulée le 30 Août 2020 pour célébrer la libération de la ville de PAU. Cette cérémonie était présidée par votre humble serviteur en tant que maître de cérémonie. De nombreuses personnalités étaient présentes entre autres, Monsieur le Préfet, Messieurs les Maires de PAU et d'IDRON. Nous avons honoré les morts pour la FRANCE de la deuxième guerre mondiale avec un dépôt de gerbe devant l'hôtel de ville, puis devant le mémorial de la résistance et de la déportation. Nous nous sommes déplacés vers le carré des fusillés au cimetière urbain, puis, vers le charnier du pont-long où furent fusillés les résistants capturés à PORTET pour finir au monument aux morts d'IDRON. Notre association est très bien représentée lors de ces cérémonies patriotiques car les deux maîtres de cérémonie sont Monsieur HERTOUX Didier notre Trésorier et, moi-même, Monsieur VANDENBOSSCHE votre nouveau Président.



AUTRES INFOS

Deux avancées majeures sont à noter : le plan d'action ministériel sur le parcours de rétablissement du militaire blessé psychique, en cours de formalisation, et les travaux sur le décret visant à encadrer les activités pratiquées par les militaires en congés de longue durée pour maladie et en congé de longue maladie.

La prise en compte des TPPT (troubles psychiques post-traumatiques) fait l'objet d'une attention particulière de la ministre qu'elle a lancé un plan d'action ministériel 2019-2022.

Tirant les enseignements des actions conduites entre 2015 et 2018 dans le cadre du plan d'action de prise en charge et de suivi du blessé psychique dans les forces armées, ce plan 2019-2022 vient le compléter et va bien au-delà de la seule sphère santé. En effet, ce plan favorise le rétablissement du militaire blessé psychique, dans toutes les composantes de la réhabilitation / réinsertion (parcours de soin mais aussi accompagnement psychosocial et retour à l'emploi) et un meilleur accompagnement de sa famille.

Ce plan doit garantir à tous les militaires présentant une blessure psychique, contractée en service ou à l'occasion du service, une parfaite articulation du parcours de soin avec le parcours d'accompagnement psychosocial.

Il doit aussi renforcer la cohérence du parcours du militaire blessé jusqu'à sa guérison ou consolidation de sa blessure, et sa réinsertion professionnelle, au sein du ministère des armées ou ailleurs (fonction publique ou secteur privé).

Il comprend trois axes : renforcer les actions de sensibilisation et de prévention des militaires et de leurs familles ; contribuer au rétablissement et favoriser une meilleure réhabilitation psychosociale des militaires blessés ; enfin, consolider les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi.

Des réunions semestrielles se font, en lien avec le cabinet de la ministre des armées, pour s'assurer de la mise en œuvre effective de ce plan.

Carnet

ARZACQ

Monsieur Jean POUCHIOU CATM âgé de 86 ans admis à la maison de retraite d'ARZACQ est décédé à Paris lors d'une visite chez sa fille.

JURANCON

Monsieur Jean-Pierre LABAIGT nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

LAROIN

Monsieur Jacques ANNE nous a quitté, la section de LAROIN déplore le décès à l'âge de 84 ans d'un de ses membres CATM ancien d'Algérie toujours fidèle. La section de LAROIN adresse ses sincères condoléances à sa famille.

LEMBEYE

Monsieur Claude PALUE nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

Monsieur Albert GABARRA nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

Madame Yvette LAMOURE LABADIE nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

Monsieur Germain PELAY nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

NAY

La section cantonale a le regret de vous faire part du décès de M. Gérard CHARLES, ancien combattant CATM et résidant sur NAY. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et petits enfants.

Ancien combattant CATM habitant à BEUSTE, M. Joseph CASSOU vient de nous quitter. Notre section cantonale présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

ORTHEZ

La Section d'ORTHEZ déplore le décès de leur camarade Monsieur

MIALOCQ Jean, ancien combattant. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

PAU

Madame LABAT Marie est décédée le 23 décembre 2019. Sincères condoléances à toute la famille. Nous sommes très touchés du départ de Marie. Avec toute notre sympathie.

Monsieur NASSE Jean est décédé en avril 2020. Sincères condoléances à toute la famille. Nous sommes très touchés du départ de Jean. Avec toute notre sympathie.

Madame LOUSTAU Marie-Julie, centenaire veuve de prisonnier de guerre, laisse un grand vide au sein de la section de PAU ville. Nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances.

PONTACQ



La Section de PONTACQ a le regret de vous faire part du décès de Mr Gaston SAR-RAT, ancien combattant CATM qui a été dès l'origine

notre section et un de nos porte-drapeaux.

Appelé du contingent, en Août 1955, il est affecté en Algérie jusqu'en Novembre 1957.

Puis en 1961, alors qu'il commence une formation de sapeur-pompier volontaire il est rappelé en Algérie jusqu'en 1962. De retour à la vie civile, il passe l'examen d'aptitude de sous-officier des sapeurs-pompiers.

En 1989 après 32 ans de bons et loyaux services, il prendra une retraite bien méritée à Pontacq, avec le grade d'adjudant-chef.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos amis CATM, FNACA, OPEX et les porte-drapeaux de leur présence pour ce dernier hommage rendu à notre camarade.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.



La Section de Pontacq a le regret de vous faire part du décès de Mr Alfred PRAT-BERNACHOT survenu le 22 octobre à l'âge de 87 ans.

Ancien adjudant-chef de gendarmerie, il fut décoré de la médaille militaire, de la croix du combattant, de la médaille outre-mer avec agrafe TCHAD, de la médaille d'AFN du titre de reconnaissance de la nation, et de la médaille de l'UNPRG.

Après deux ans de service militaire passés au Tchad, il aura connu de nombreuses mutations : Satory, Yaoundé (Cameroun), Brazzaville (Congo), Nouméa, Drancy, Djibouti, Blanc-Mesnil, la Réunion, Saint-Maixent et en fin de carrière Fontainebleau.

Il a été pendant de nombreuses années Président de notre section.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos amis anciens combattants et les porte-drapeaux de leur présence pour ce dernier hommage rendu à notre camarade.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.

SALIES DE BEARN

Madame Henriette BOMPAS une de nos dernières veuves ACPG, nous a quitté. Le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

Monsieur LACOUDANNE Jean venait d'obtenir la carte d'ancien combattant à LEDEUUX. Très handicapé, il participait moins aux manifestations.

A Pierrette, à ses enfants et petits-enfants, les adhérents leur adresse leurs sincères condoléances.

LA VIE DE NOS SECTIONS

THEZE



Le 25 Avril 2020 notre section a eu la tristesse de perdre un des siens.

Officier Parachutiste le Colonel Marc DE LA SIMONE, nous a quitté victime d'une maladie implacable et fulgurante.

A sa sortie de Saint-Cyr le jeune Lieutenant est volontaire pour servir en Algérie au 1er Chasseur d'Afrique puis au 1er Régiment de Dragons.

Officier parachutiste, il servira principalement au 1er Régiment de Hussards Parachutistes et au 13ème Régiment de Dragons Parachutistes au 2/13 Escadron de recherche, il sera mon chef.

Le Colonel DE LA SIMONE était un chef exigeant mais très humain. Chevalier de la Légion d'Honneur, il était également titulaire de nombreuses décorations.

Décédé durant le confinement nous n'avons pas pu l'accompagner dignement, mais à l'initiative de son épouse nous avons participé le 30 juillet à une messe requiem, 4 drapeaux, de nombreux amis et cadres parachutistes de ses régiments de cœur étaient présents.

Après la lecture de la prière du para, nous sommes allés déposer une plaque de l'association et avons rendu les honneurs à un grand soldat.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille et tout particulièrement à son épouse qui l'a accompagné jusqu'au bout de son dernier combat.

Didier Hertoux

Président de la Section de THEZE

SECTION DE JURANCON

DERNIÈRES ACTIVITÉS DE LA SECTION DE JURANCON 2019 - 2020 :



La section de JURANCON a organisé le samedi 11 janvier 2020, à la maison des associations, la traditionnelle galette des rois. C'est l'occasion de nous retrouver entre amis pour, d'une part, s'acquitter de la cotisation 2020, d'autre part, déguster la galette suivie de l'apéritif.

Cette année le loto prévu le 9 février 2020 a été annulé.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 2 février 2020 à la salle de réunion « Jean-Paul GALANT » de la maison des associations en présence de madame **Christine SOULE-CHANDELLE**, présidente départementale, et de monsieur **Michel BERNOS**, maire de la commune de JURANCON. Monsieur **Bernard SOUDAR**, maire de LAROIN et conseiller départemental, excusé.

Après le mot de bienvenue de **Michel KIEWSKY**, appel de la liste nécrologique, nous ont quittés : madame **Julienne LEBARS**, veuve d'ancien combattant décédée le 24 avril 2019, messieurs **Jean-Pierre FOLCHER**, décédé le 11 octobre 2019 à 79 ans et

Jean-Pierre PUCHEU, décédé le 14 octobre 2019 à 87 ans. Nos sincères condoléances ont été adressées aux familles touchées par ces deuils, tandis qu'une minute de silence fut observée.

Dans la presse, une semaine avant l'assemblée du 2 février 2020, est paru un article faisant un fervent appel aux OPEX pour se joindre à notre association, malheureusement sans effet.

Le sujet principal de cette assemblée fut le recrutement Ô combien difficile des OPEX.

La cérémonie commémorative du 5 décembre, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'ALGERIE et des combats du MAROC et de TUNISIE, a été organisée par la section d'ARTIGUELOUVE en la personne de monsieur **Michel MARIETTE**, suivie d'un apéritif. Nous avons avec nous les présidents des sections de LAROIN et SAINT-FAUST, ainsi que leur porte-drapeau.

LA VIE DE NOS SECTIONS

SECTION DE NAY

NOS MÉDAILLÉS MIS À L'HONNEUR À LA MAIRIE DE NAY :

Le samedi 21 décembre 2019, a eu lieu l'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants de NAY. A cette occasion, M. **Yves GARROUSTE** (BENEJACQ), nouveau médaillé militaire, ainsi que M. **Guy RAMONGASSIE** (ARROS-NAY) et M. **Daniel LIENARD**, pour leur croix du combattant, ont été mis à l'honneur par le monde combattant et la municipalité de NAY.



Notre section tient à féliciter nos nouveaux médaillés.

M. GARROUSTE, **M. LIENARD** et **M. RAMONGASSIE** accompagnés par **M. SUAREZ** (Président de l'Amicale des Anciens Combattants de NAY) et plusieurs Porte-Drapeaux.

SECTION DE PONTACQ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE PONTACQ :



Le samedi 29 Février 2020 l'assemblée Générale annuelle des anciens combattants ACPG-CATM-TOE-OPEX et Veuves s'est tenue à SOUMOULOU.

Etaient présents :

Mme **Christine SOULE-CHANDELLE** Présidente Départementale, Mr **Didier LARRAZABAL** Maire de PONTACQ et son adjoint Mr **Henri SOUSBIELLE**, Mr **Denis SUTTILI** Président de la section, Mr **Georges MARTINEZ** vice-président, Mr **Jean MOUSSEIGNE** secrétaire, Mr **Jean CAZENAIVE** trésorier, ainsi qu'une quarantaine d'adhérents.

Le Président **Denis SUTTILI** a fait observer une minute de silence à la mémoire des personnes décédées récemment : Mr **Gaston SARRAT** Porte drapeau de la section, l'adjudant-chef **Éric MONDIN** mort accidentellement en montagne et les soldats français ayant trouvé la mort au MALI en septembre 2019.

Mme **Christine SOULE-CHANDELLE** a ensuite donné quelques indications aux veuves sur leurs droits, que des réunions seront prévues avec une collaboratrice nommée spécialement. Cette dernière interviendra auprès des personnes en difficultés afin d'obtenir des aides (ex : le réaménagement d'une salle de bain).

Pour terminer, une vidéo sur les différentes manifestations de l'année 2019 nous a été présentée par **Jean MOUSSEIGNE** suivi d'un repas convivial.

08 MAI À PONTACQ :



Photo : M. Louis ICHOURIBEHERE.

75 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, la cérémonie du 08 Mai s'est déroulée en comité restreint (confiement oblige). Etaient présents :

M. **Jean Paul MATTEÏ** Député des Pyrénées-Atlantiques, M. **Didier LARRAZABAL** Maire de Pontacq, M. **Denis SUTTILI** Président de la section de Pontacq, Mme **Christine MOUSSEIGNE** et M. **Henri SOUSBIELLE** adjoints au Maire, M. **Georges MARTINEZ** et M. **Jean Pascal BERARD** porte-drapeaux.

Suite à la lecture du discours présidentiel par M. **Denis SUTTILI**, du dépôt de la gerbe et de la minute de silence, les personnes présentes ont entonné la Marseillaise.

LES DROITS DU COMBATTANT

/// VOS DEMANDES AIDES FINANCIÈRES ///

Notre association est très impliquée dans le domaine du Social. Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier d'aides financières.

Elle fait, en particulier, le lien entre vous et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre 64 (ONACVG 64), mais aussi avec notre Fédération Nationale FNPNG-CATM par la dépose des dossiers de demande d'aides.

Elle attribue aussi des aides financières à son niveau.

Le (la) président(e) de votre section cantonale est votre relai privilégié.

Il (elle) sera là pour vous conseiller et vous transmettre puis récupérer les dossiers de demandes d'aides spécifiques :

- Dossiers de l'ONACVG 64 (demande d'aide financière pour frais exceptionnels, demande de participation à la complémentaire santé, demande de participation aux dépenses liées au maintien à domicile pour le portage des repas, la téléassistance et les emplois à domicile) pour les ressortissants de l'ONACVG.

- Dossiers spécifiques aux ACPG-CATM (demandes d'aides versées par notre Fédération Nationale, aides de l'Association Départementale, aides de votre Section Cantonale). Réservé aux adhérents de notre association dont sympathisants.

SECTION DE PONTIACQ VIELLEPINTE

24 OCTOBRE 2019 À PONTIACQ VIELLEPINTE :

Rassemblement de la section du Montaneres:

11 heures : Messe en mémoire des anciens combattants CATM et FNACA.

12 heures : Cérémonie au monument aux morts en présence de Madame la Présidente **Christine SOULE CHANDELLE** et Monsieur **Jacques CAILLABET** Président d'honneur.

13 heures : Remise à Monsieur **Albert FARANDOU** de la médaille du Mérite Fédéral suivie de l'apéritif et du repas servi à la salle de la maison pour tous de PONTIACQ LAMAYOU.

La rencontre des membres de la FNACA et du CATM, au nombre de 76, a permis de passer une agréable journée. Monsieur **Jean CAUBIOS**, Président de la section cantonale, a remercié tous les participants et a souhaité continuer ces relations dans la même ambiance.

SECTION DE SEVIGNACQ

CÉRÉMONIE DU 08 MAI 2020 À COSLEDAA-LUBE-BOAST :

Devoir de mémoire particulier en ce 8 Mai 2020, avec un comité restreint C.O.V.I.D.-19 oblige.

Devoir de mémoire particulier en ce 8 Mai 2020, avec un comité restreint C.O.V.I.D.-19 oblige.

La commune et les anciens combattants ont tenu à honorer la mémoire de nos anciens et célébrer la victoire de 1945, devant le monument aux morts. Celui-ci a été pavoisé avec le dépôt de la gerbe et une minute de silence a été respectée, en compagnie du Maire M. **Pascal BOURGUINAT**, du Président des anciens combattants **Jean MONGE** de la section de SEVIGNACQ, du Président d'honneur adjoint M. **Amédée BENQUET**, et des portedrapeaux M. **Emile BIHET** et M. **Jacques BAUGE**.

Bar - Restaurant - Traiteur



+33 (0)5 59 04 82 08
www.chezjulien-restaurant.fr
chezjulien.restaurant@orange.fr

Retrouvez-nous sur



 **DOMITYS**
vivre l'esprit libre

Résidences Services Seniors

PAU

Résidence Le Palmier du Roi



Découvrez le bien-être DOMITYS !

La résidence DOMITYS « Le Palmier du Roi » de Pau, propose des séjours temporaires allant d'une nuit à plusieurs mois.

Vous profitez d'un appartement meublé, d'une assistance 24h/24, de la restauration en pension complète et de nombreux services...

Alors n'hésitez pas à réserver un séjour !

7 rue Paul Eluard à PAU / Ouverte 7j/7 de 8h à 20h

 05 59 77 75 00

 www.domitys.fr

N°1 RÉSIDENCES
SERVICES
SENIORS

DOMITYS SAS au c^o de 2.000.000 € - RCS Paris B 488 701 434. • Document et images (Gilles Plagnol) non contractuels. • antitese-publicite.com • 12/19

L'O.N.A.C.V.G

NOTE D'INFORMATION N°14 DU 20 OCTOBRE 2020 : CHANGEMENT DANS LES EFFECTIFS DE L'ONACVG

DEUX RECRUTEMENTS SONT INTERVENUS RÉCEMMENT :

Mlle Julie CLAVERIE, assistante de service social, diplômée récemment par l'Institut du Travail Social de PAU, est désormais en fonction au service départemental. Elle remplace Mme Christelle ABBADIE qui a fait valoir des droits à la mobilité dans la fonction publique pour rejoindre le ministère de la justice.

(Contact : julie.claverie@onacvg.fr)

Mlle Kelly FORESTIER, gestionnaire administrative, a été recrutée par contrat pour occuper le poste vacant du secrétaire du service social. Elle assure aussi l'accueil général du service en cas d'absence de M. Stéphane SALNELLE. Son excellent cursus au sein de la préfecture au titre de missions temporaires a été déterminant pour ce choix.

(Contact : kelly.forestier@onacvg.fr)

UDAC 64

1) Prise en compte de la rechute d'une maladie ou blessure.

Décret n° 2020-1031 du 11 août 2020

Prise en charge de la rechute d'une maladie ou d'une blessure imputable aux services militaires : Code de la Défense

Arrêté du 11 août 2020 pris en application de l'article D. 4123-37-4 du code de la défense.

2) Réversion de pension

Au décès d'un conjoint ou ex-conjoint, il est désormais possible de demander la pension de réversion pour tous les régimes de retraite auxquels il a cotisé sur le portail info-retraite.fr en une seule procédure en ligne.

La pension de réversion permet au conjoint (ou ex-conjoint) survivant de se voir verser sous certaines conditions une

partie de la rente de son époux (ou ex-époux) défunt, même si le décès survient avant la retraite.

Il faut pour cela être ou avoir été marié avec le défunt (les personnes pacées et les concubins ne sont pas éligibles).

Les autres critères d'attribution et les modes de calcul peuvent varier selon les régimes.

Il n'est désormais plus nécessaire de s'adresser séparément à chacun des régimes auxquels le défunt a cotisé pour faire une demande.

C'est automatique sur le site inter régimes info-retraite.fr.

Pour plus d'informations consulter :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14207?xtor=EPR-141-->

3) Valeur du point retraite du combattant

Un arrêté du 28 août 2020, paru au JO du 1^{er} septembre 2020, fixe la valeur du point d'indice régissant le montant de la retraite du combattant, la valeur des pensions militaires d'invalidité et le plafond de la rente mutualiste ancien combattant :

à 14,57 euros à compter du 1^{er} janvier 2019,

à 14,68 euros à compter du 1^{er} janvier 2020.

Par conséquent, le montant de la retraite du combattant s'élèvera donc annuellement à 763,36 euros au lieu de 757,64 euros (soit 381,68 euros par échéance semestrielle). Le rattrapage des arrrages de retard se fera lors du versement de la prochaine échéance.

4) Valeur du point d'indice PMI

Un arrêté du 28 août 2020, paru au JO du 1^{er} septembre 2020 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2020 en application des articles L. 125-2 et R. 125-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2020 est, compte tenu de la variation de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'Etat constatée, fixée à 14,68 €.

5) Rappel n'oubliez pas de créer votre compte personnel sur :

<https://retraitesdeletat.gouv.fr/retraite/la-fiscalite-de-ma-retraite/lattestation-fiscale>

Didier Hertoux

Président de l'Union Départementale des Anciens
combattants et Victimes de Guerre
des Pyrénées Atlantiques

**SARL DU PRE
VERT**
Production horticole
Route du bas de St
Faust
64110 LAROIN
Tel : 05 59 83 04 54
Fax : 05 59 83 02 90



**HORTICULTEUR PAYSAGISTE
OLIVIERS, FRUITIERS, FLEURS, COUPES
ÉPICERIE PRODUITS REGIONAUX,
POTS...**



AUTRES INFOS

MISE EN OEUVRE DE LA MESURE CARTE DU COMBATTANT 1962/1964

Le Gouvernement a décidé d'accorder à compter du 1er janvier 2019 la carte du combattant aux personnes présentes en Algérie pendant une durée de 4 mois ou 120 jours entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 dans le cadre des missions menées en Algérie après le 2 juillet 1962, conformément aux accords d'Evian, au titre des opérations extérieures.

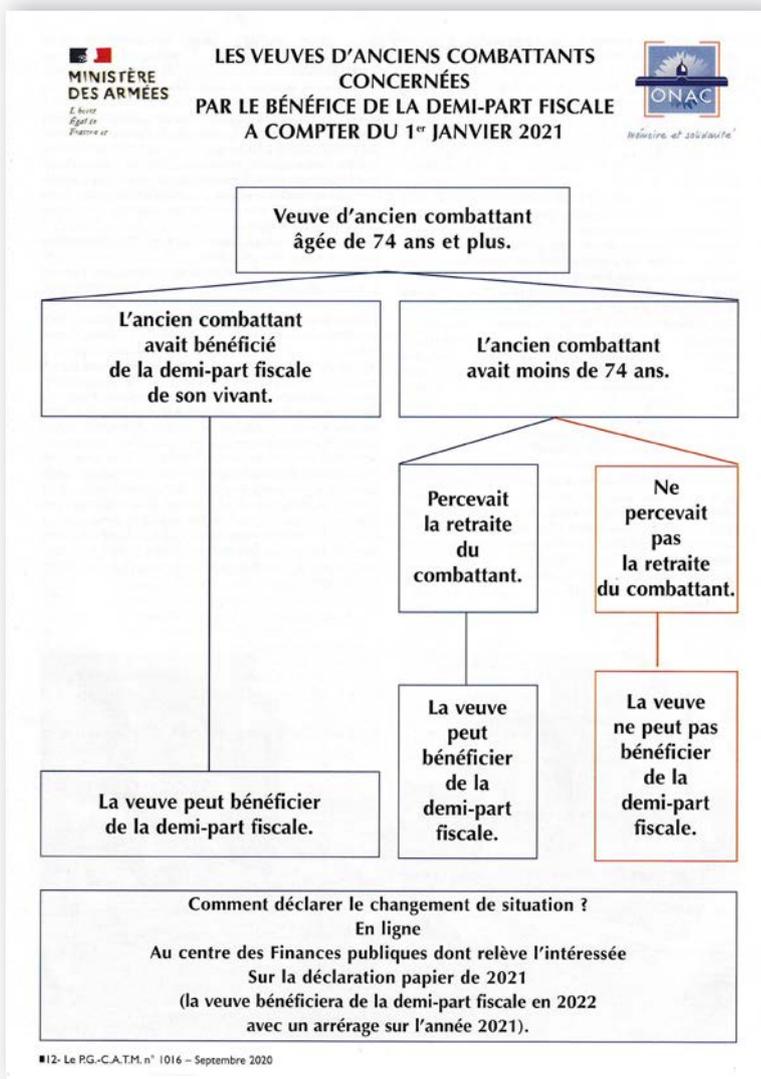
Cette décision a été officialisée le 16 décembre 2018 par la publication au JORF de l'arrêté du 12 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994 fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L.253 ter du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Bilan 2019 : Les prévisions avaient fixé à 50 000 le nombre de bénéficiaires potentiels de cette mesure et à 35 000 le nombre de cartes attribuées au seul titre de l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2019, après 7 réunions de la Commission Nationale de la Carte du Combattant (CNCC), 35 108 cartes du combattant ont été attribuées au titre de cette mesure. Par ailleurs, 1456 décisions de rejet ont été prononcées. Aucun dossier n'était resté en instance au 31 décembre.

Enfin, pour réduire les délais de traitement des demandes, un formulaire spécifique pour cette mesure, rassemblant sur un document unique les demandes de carte du combattant, de titre de reconnaissance de la nation et de retraite du combattant a été mis en place. Ce dernier a permis la liquidation de 32 338 retraites du combattant sur les 35 108 cartes délivrées sachant que les retraites relatives aux 1759 cartes attribuées au titre de cette mesure, lors de la commission du 20 décembre 2019 ne pouvaient pas être liquidées en 2019 ; elles l'ont été en janvier 2020.

Perspectives 2020 : Les commissions qui se sont tenues le 5 mars et le 9 juin derniers ont permis respectivement l'attribution de 875 et de 385 cartes au titre de cette mesure. Force est de constater une très nette diminution de ces demandes, à rattacher vraisemblablement en partie à la crise sanitaire qui a paralysé l'activité des associations du monde combattant, grandes pourvoyeuses de ces dossiers. Fort de ce constat et en s'inspirant des données statistiques relatives à l'attribution de la carte dite « à cheval », on peut estimer un volume de 5000 cartes qui pourraient être distribuées au titre de cette mesure en 2020. Une action de communication ciblée sur les départements qui n'ont pas encore atteint les objectifs escomptés en la matière sera prochainement mise en place.



EN VRAI, AVEC UNE BONNE PROTECTION, ON EST PLUS SEREIN FACE AUX ALÉAS DE LA VIE.

ASSURANCE DE PERSONNES

groupama.fr

Parce que vous êtes au cœur de nos préoccupations, Groupama d'Oc vous propose un large choix d'assurances de personnes : assurance santé, prévoyance et accidents corporels ; solutions d'épargne et de retraite ; assurance dépendance, décès et frais d'obsèques.

Rencontrez un conseiller Groupama ou rendez-vous sur groupama.fr.

VOTRE CONSEILLER

Jean-Luc LABORDE à THEZE - 06 08 77 40 51
jean-luc.laborde@groupama-oc.fr

N°Cristal 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXE

Groupama
la vraie vie d'assurance ici

Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - Siège social : 14 rue de Vidalhan, CS 93705, 31131 BALMA Cedex - 391 851 537 R.C.S. TOULOUSE
- Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Aurelien Chauvaud - Création : Agence Marrel.

LES DROITS DU COMBATTANT

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACPG CATM

Motion 2020 de la Fédération Nationale élaborée au nom des Veuves ACPG-CATM

Les 30000 **Veuves d'Anciens Combattants de tous conflits** constituent la deuxième composante de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Qui sont-elles ?

- * Les Veuves de titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation sont toutes des ressortissantes à part entière de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), qualité qui leur a été reconnue par un décret de janvier 1991.
- * A ce titre, elles sont détentrices d'une carte de ressortissante qui leur permet d'être reconnues comme telles sur le territoire national.
- * Des représentantes siègent aux Conseils d'Administration des Services Départementaux de l'ONACVG, en particulier dans les commissions de solidarité et de mémoire.
- * Elles sont de plus en plus nombreuses à tenir des postes à responsabilité dans les associations du monde combattant.
- * Elles participent activement aux cérémonies commémoratives et à la transmission de la mémoire.

- Les conjointes survivantes d'anciens combattants apprécient l'aide administrative et financière octroyée par l'ONAVG à l'égard des ressortissant(e)s en difficulté morale et/ou matérielle, quelle que soit la catégorie à laquelle ils/elles appartiennent.
- Elles insistent pour que les moyens humains et financiers des services départementaux de l'ONACVG soient maintenus ou renforcés à un niveau qui garantisse un suivi constant et une qualité de vie décente aux conjointes survivantes d'anciens combattants.
- Sur le plan de la fiscalité, les veuves des titulaires de la carte d'ancien combattant se félicitent du vote quasi unanime des parlementaires en faveur d'un amendement qui modifie et élargit l'accès à la demi-part fiscale supplémentaire à partir du 1er janvier 2021 et ce, dès lors qu'elles auront atteint 74 ans. En effet, désormais, la mesure s'appliquera aux veuves dont l'époux avait perçu la retraite du combattant, attribuée à partir de 65 ans. Concrètement, l'attribution de la demi-part fiscale est donc étendue,

à juste titre, aux veuves dont le conjoint est décédé entre 65 et 74 ans.

- **Mais il est erroné de dire, comme parfois exprimé, que la référence de l'âge du décès a été supprimé. Des titulaires de la carte du combattant sont décédés avant 65 ans, leurs conjointes sont exclues de la mesure.**

Un exemple concret parmi de nombreux autres : Monsieur B, né en 1936, est décédé en 2000 à 64 ans et demi ; son épouse est exclue de la mesure.

Les veuves ainsi concernées considèrent cette exclusion par l'âge du décès – en dehors de l'impact financier évident – comme une atteinte à la reconnaissance par l'Etat du service rendu au pays par leur époux.

L'ensemble des veuves d'anciens combattants de la FNCPG - CATM s'élèvent contre ce préjudice moral infligé à une partie d'entre elles. Discriminer la veuve d'ancien combattant en se fondant sur l'âge de décès de l'époux, c'est avant tout discriminer l'ancien combattant lui-même.

- **La FNCPG – CATM, au nom des veuves de tous conflits, demande expressément que la demi-part fiscale supplémentaire accordée à 74 ans soit distribuée sans conditions à toutes les veuves d'anciens combattants, quelque soit l'âge du décès de leur époux, comme ce fut le cas sur l'imposition des revenus 2010.**

La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 n'a pas permis aux veuves de la FNCPG – CATM de se réunir cette année en commission nationale.

Ce communiqué tenant lieu de motion 2020 a été soumis aux veuves membres titulaires du Comité Fédéral et aux membres du Bureau Fédéral de la FNCPG-CATM et approuvé à l'unanimité.



**LE MONDE
DES ANCIENS
COMBATTANTS T'OUVRE LES BRAS**

REJOINS-NOUS

Nous avons besoin de toi
tu veux **retrouver la fraternité**
auprès de tes anciens
ACPG-CATM TOE OPEX PG
veuves et sympathisants
t'attendent...

TÉL. : 05 59 30 63 21

<http://www.anciens-combattants-et-veuves-du-bearn-et-soule>